

SANTÉ MENTALE

L'engagement des entités du Groupe VYV se poursuit en 2022

En tant qu'Entrepreneur du mieux-vivre, le Groupe VYV a fait de la santé mentale une de ses priorités. A travers ses entités, il propose des solutions pour accompagner les Français dans ce domaine. En 2021, les entités du groupe se sont fortement mobilisées sur le sujet et poursuivront leurs efforts en 2022.

Le remboursement des soins psychologiques

Dans le contexte de la crise sanitaire, la FNMF s'est positionnée en mars 2021 en faveur d'une prise en charge des consultations psychologiques dès le 1^{er} euro facturé au patient, avec un minimum de 4 séances par an. Les entités du Groupe VYV se sont engagées dans ce dispositif et ont déployé leurs réponses. L'initiative s'est révélée nécessaire, beaucoup de Français vivant difficilement les conséquences de la crise sanitaire, notamment les jeunes. **Une démarche solidaire qui répond aux besoins croissants des Français en termes de santé globale et de protection sociale**, et qui s'est révélée utile puisque à la fin août 2021, **120 000 consultations ont eu lieu pour 80 000 patients. Au total, ce sont plus de 30 millions d'euros qui ont été remboursés en 2021 concernant les soins psychologiques.**

Le Groupe VYV œuvre pour rendre les soins psychologiques accessibles au plus grand nombre **et ses mutuelles continueront de proposer le remboursement des soins psychologiques en 2022**, en adaptant leurs offres au cadre établi lors des annonces, en septembre dernier, du président de la République ; **c'est-à-dire le remboursement de 8 séances sur la base de 30 euros dès l'âge de 3 ans sur présentation d'une prescription médicale.**

Des actions spécifiques pour les jeunes

Les jeunes ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire. **Fin août 2021, 22% des demandes de remboursement des soins psychologiques au sein du groupe concernaient les moins de 17 ans.** Face à cette situation, les entités du groupe ont renforcé leurs solutions spécifiques :

- A travers son offre ÔJI, le groupe **MGEN** a lancé une campagne d'information et d'accompagnement : soutien psychologique, conseils santé, webconférences organisées sur le sommeil, la gestion du stress ou encore l'alimentation ;
- **Harmonie Mutuelle** a noué un partenariat avec la Fondation pour les jeunes qui, en soutenant leurs projets, permet de favoriser leur inclusion sociale et leur bien-être ;
- La **MGEL**, mutuelle du Groupe VYV, propose à ses étudiants adhérents un service de téléconsultation disponible 24h/24, ainsi qu'une assistance psychologique comprise dans son offre de santé en cas d'accident, de blessure ou de maladie. Engagée pour le bien-être des étudiants, la **MGEL** a confirmé sa position en se mobilisant dès le début de la crise sanitaire afin d'améliorer leur quotidien. Des



« La crise sanitaire a révélé et aggravé l'ampleur de l'état de souffrance psychologique de trop nombreux Français. 1 personne sur 5 est concernée chaque année par un trouble ou des fragilités psychiques. Cette réalité appelle à un sursaut collectif de l'ensemble des acteurs de la société pour mieux prendre en charge cette priorité de santé publique. Le groupe VYV, ses établissements de soins et d'accompagnement ainsi que ses mutuelles participent pleinement à cette mobilisation. »

Stéphane Junique,
 président du Groupe
 VYV

actions concrètes d'aide et d'accompagnement ont ainsi été mises en place, telles que des ateliers DIY, de la distribution alimentaire...

Des entités engagées sur le sujet depuis longtemps

Pour accompagner les adhérents, certaines entités développent des **structures dédiées à la santé mentale** dans les territoires. C'est le cas de **VYV³**, l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV, qui compte 12 structures dont l'établissement de santé mentale **MGEN** situé à Bordeaux. Il est impliqué depuis 5 ans dans le dispositif « Pass' Mirail » qui consiste à accueillir des jeunes entre 18 et 25 ans en souffrance psychique, afin qu'ils puissent se confier à des professionnels dans un lieu libre, anonyme et gratuit.

Depuis 2003, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les réseaux PAS (Prévention, Aide et Suivi) de la **MGEN** accueillent tous les personnels (adhérents ou non) rencontrant des difficultés, notamment via une ligne d'écoute téléphonique psychologique dédiée.

Dans l'optique de suivre des patients en souffrances psychologiques, **les nouveaux bâtiments de l'établissement la Verrière (78)**, membre du groupe **MGEN**, ont été inaugurés le 2 juillet dernier. Cet institut renommé compte deux pôles de psychiatrie, et est l'un des plus importants établissements privés non lucratifs d'Île-de-France.

Retrouvez notre reportage sur le sujet [via ce lien](#).

Pour accompagner au quotidien les personnes qui en ressentent le besoin, une ligne d'écoute a été mise en place pour les adhérents de la **Mgéfi. Harmonie Mutuelle**, tout comme **MNT**, propose un **accompagnement psychologique à travers une ligne dédiée** via **RMA**, l'assistant du Groupe VYV.

8 offres **MGEN** proposent déjà une prise en charge des consultations de psychothérapie, dont 3 offres référencées par des ministères pour la couverture de leurs agents.

Pour soutenir les chefs d'entreprise en situation grave de risque suicidaire **Harmonie Mutuelle** a noué un partenariat avec APESA. Grâce à cet accompagnement psychologique, plus de 1500 appels ont été passés en 2020 et plus de 600 prises en charge de dirigeants ont pu se faire.

Certains dispositifs ont été renforcés durant la crise sanitaire

Dès le début de la pandémie de la Covid-19, **le Groupe VYV s'est mobilisé encore plus fortement auprès de ses adhérents, clients, patients et habitants sur le sujet de la santé mentale**. Par exemple :

- Pour faire face à la solitude des confinements, plusieurs entités ont mis en place des appels de courtoisie auprès de leurs adhérents âgés et/ou isolés. Trois mois après l'instauration de ces appels de courtoisie, plus de 500 000 appels étaient recensés au sein du groupe ;
- **Le Groupe VYV et MesDocteurs**, la solution de télémédecine du groupe, ont rejoint l'Alliance digitale contre la Covid-19 et développé [coronapsy.fr](#) ;
- Le Groupe VYV, à travers son offre de soins, a mis en place des prises en charge spécifiques. Au sein des structures de **VYV³**, l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV, l'établissement « Les Châtelets » à Saint-Brieuc a instauré un parcours sur-mesure avec un suivi psychologique pour les patients touchés par la Covid-19.
- La **MGEN** a mis en place une solution d'accompagnement avec la création d'une ligne d'écoute pour ses adhérents.
- **Mgéfi** propose depuis 2021 des forfaits spécifiques renforcés de prise en charge de séances chez le psychologue dans le cadre de son offre Médecines Alternatives.

« Concernant la complémentaire santé, les mutuelles du Groupe VYV ont étendu leur prise en charge aux consultations en soins psychologiques en 2021. La santé mentale est apparue encore plus comme une priorité de santé publique en sortie de crise sanitaire et est amenée à le rester. »

Marine Plantevin,
Responsable de la
santé mentale au sein
du groupe MGEN et
directrice nationale
santé mentale au sein
de VYV³

Avant d'être un sujet d'actualité, le sujet de la santé mentale est depuis longtemps une préoccupation du Groupe VYV. Par l'articulation de ses différents métiers, les entités du groupe ont la capacité de proposer un accompagnement adapté aux besoins des populations concernées et poursuivront leurs efforts en 2022 pour continuer de rendre accessible la santé mentale au plus grand nombre.

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales.

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros.

Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse

Isabelle Poret

isabelle.poret@groupe-vyv.fr / 06 37 97 20 17

Valentine Vilarem

valentine.vilarem@groupe-vyv.fr / 07 88 40 76 22